VILLE DU PORT

Envoyé en préfecture le 16/10/2018 Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018





Nombre de conseillers

en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 24 Nombre de représentés : 08 Nombre de votants : 32

OBJET

Affaire n°2018-149

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DE LA SOCIETE REUNIONNAISE DES PRODUITS PETROLIERS (SRPP)

LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'EXPROPRIATION DES PROPRIETES FONCIERES **EXPOSEES AU RISQUE ROUGE FONCE**

CONSTITUTION DES DOSSIERS D'ENQUETE PREALABLE A LA **DECLARATION D'UTILITE** PUBLIQUE ET D'ENQUETE **PARCELLAIRE**

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 24 septembre 2018 et affichée le 25 septembre 2018.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le: 1 6 OCT, 2018



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 2 OCTOBRE 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, le mardi deux octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance: Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1er adjoint, M. Bernard Robert 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Dorisca Tiburce, Mme Karine Infante, Mme Bibi Fatima Anli, M. Romuald Tanguy, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador, M. Patrick Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Jean-Claude Maillot 7ème adjoint (par Mme Jasmine Béton 3ème adjointe), M. Jean-Paul Babef (par Mme Bibi Fatima Anli), Mme Karine Mounien (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Catherine Gossard (par Mme Sonia Bitaut), M. Brandon Incana (par M. Romuald Tanguy), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe) Mme Mikaëla Latra (par M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint), M. Hary Auber (par Mme Karine Infante).

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Mémouna Patel à 17h10.

Départ (s) en cours de séance : M. Patrick Jardinot à 17h10, Mme Valérie Auber à 17h10, Mme Bibi Fatima Anli à 18h15, Mme Dorisca Tiburce à 18h45, M. Ludovic Latra à 18h46, Mme Brigitte Laurestant (de 18h46 à 18h54).

				Mourgay			
				adjointe,	M.	Sergio	Erapa
9ème adjo	int, N	Ime Da	lila Mah	é.			



ID: 974-219740073-20181002-DL_021018_149-DE

Affaire n°2018-149

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT) DE LA SOCIETE REUNIONNAISE DES PRODUITS PETROLIERS (SRPP)

LANCEMENT DE LA PROCEDURE D'EXPROPRIATION DES PROPRIETES FONCIERES EXPOSEES AU RISQUE ROUGE FONCE

CONSTITUTION DES DOSSIERS D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET D'ENQUETE PARCELLAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le Code de l'Urbanisme;

Vu le Code de l'Environnement, notamment son article L.515-16;

Vu le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, départements et Régions, modifiée ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2014-3714/SG/DRCTCV du 12 juin 2014, modifié par l'arrêté préfectoral n°2014-4121/SG/DRCTCV du 05 août 2014, portant sur l'approbation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) autour des installations exploitées de la Société Réunionnaise des Produits Pétroliers, sis à Le Port ;

Vu l'état parcellaire indicatif des propriétés foncières à exproprier;

Vu la convention de financement du 11 octobre 2016 portant sur les mesures foncières à mettre en œuvre pour la mise en sécurité du site ;

Vu l'avis favorable de la commission « Aménagement – Travaux - Environnement » du 19 septembre 2018 ;

Vu le rapport présenté en séance du 2 octobre 2018 relatif au lancement de la procédure d'expropriation des propriétés foncières exposées au risque rouge foncé;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le lancement d'une procédure d'expropriation des propriétés foncières listées au rapport ci-annexé, concernées partiellement ou en totalité par la zone d'exposition aux risques très élevés (zone rouge foncé) du PPRT autour des installations exploitées par la SRPP;

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018

Affiché le 16/10/2018



Article 2 : d'autoriser le Maire à constituer les dossiers d'enquête préalable à la DUP et d'enquête parcellaire visés par ladite procédure ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les courriers et les actes relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE

Olivier HUARAU

Envoyé en préfecture le 16/10/2018

Reçu en préfecture le 16/10/2018 SLOW

Affiché le 16/10/2018

ID: 974-219740073-20181002-DL_021018_149-DE